

AVIS

SUR LA PROCÉDURE DE DÉPÔT D'UNE PLAINTÉ ÉCRITE

Conformément aux dispositions de l'article 6, point 3 de la Loi sur la prestation de services touristiques ("Journal Officiel" n° 130/17, 25/19, 98/19, 42/20 et 70/21), l'utilisateur du service peut déposer une plainte écrite dans les locaux commerciaux ou par courrier à l'adresse suivante : **Providenca more d.o.o. Kralja Tomislava 16, 21220 Trogir, Croatie**, ou par e-mail à **providenca.trogir@gmail.com**

Nous répondrons à la plainte écrite dans un délai de 15 jours à compter de la date de réception de la plainte.

Providenca more d.o.o.

Agence de voyages Providenca Charter & Travel
Responsable de la succursale : Magdalena Pulić
N° de TVA: HR36885263950

PROVIDENCA MORE
d.o.o.
Trogir